



ᑭᓄᑦᑕᑦ Qullit

ᑭᓄᑦᑕᑦ ᑕᓄᑦᑕ ᑕᓄᑦᑕ

Nunavunmi Arnanut Katimayit

Nunavut Status of Women Council

Conseil du Statut de la Femme du Nunavut

**Rapport annuel**  
**2015 — 2016**

## Table des matières

<b>Mandat du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut.....</b>	<b>3</b>
<b>Objectifs du Conseil.....</b>	<b>3</b>
<b>Priorités de 2015-2016.....</b>	<b>3</b>
<b>Membres du Conseil.....</b>	<b>3</b>
<b>Personnel du conseil.....</b>	<b>4</b>
<b>Message de la présidente .....</b>	<b>4</b>
<b>Activités du conseil.....</b>	<b>5</b>
<b>Femmes et filles autochtones disparues ou assassinées.....</b>	<b>7</b>
<b>Collaboration et partenariats .....</b>	<b>7</b>
<b>Autres activités .....</b>	<b>8</b>

## Mandat du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut

Le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut a été établi en vertu de la Loi sur le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut le 1<sup>er</sup> avril 1999. Le rôle du conseil est d'encourager la participation égale des femmes dans la société, et de promouvoir des changements dans les structures sociales, juridiques et économiques qui favorisent l'atteinte de cette égalité.

### Objectifs du Conseil

Les objectifs du Conseil sont :

- Conseiller la ministre responsable de la Condition féminine sur les dossiers qu'elle soumet à l'examen du Conseil;
- Aider la ministre à promouvoir les changements qui contribueront à l'atteinte de l'égalité des femmes;
- Sensibiliser la population sur les questions touchant la condition féminine;
- Promouvoir le changement d'attitude au sein de la collectivité de manière à ce que les femmes puissent jouir de chances égales;
- Encourager les résidents du Nunavut à discuter et à donner leur opinion sur les questions touchant la condition féminine;
- Examiner les politiques et les lois affectant les femmes, et transmettre un rapport d'analyse aux agences ou ministères gouvernementaux appropriés;
- Fournir un soutien adéquat aux organismes et aux groupes dont les objectifs font la promotion de l'égalité de la femme.

### Priorités de 2015-2016

- **Prévention de la violence** : travailler de concert avec nos partenaires afin de prévenir la violence faite aux femmes sous toutes ses formes.
- **Itinérance** : préconiser la construction de nouveaux logements au Nunavut afin que les familles du Nunavut aient accès à des habitations sécuritaires où s'épanouir.
- **Réduction de la pauvreté** : soutenir les femmes du Nunavut de manière à mettre un terme à la pauvreté.
- **Culture** : reconnaître et promouvoir les traditions culturelles uniques et diversifiées des femmes du Nunavut.
- **Leadership** : encourager et célébrer le leadership des femmes du Nunavut.
- **Développement économique** : favoriser la participation égalitaire des femmes au développement économique afin de soutenir leurs intérêts et leur autonomie.

### Membres du Conseil

Nom	Rôle	Localité	Terme
Charlotte Borg	Ex-présidente	Iqaluit	24 févr. 2014 – 23 févr. 2017 (2 <sup>e</sup> mandat)
Corinne DaBreo	Ex-v.-p.	Rankin Inlet	11 juill. 2014 – 31 mars 2017 (2 <sup>e</sup> mandat)
Mavis Elias-Adjun	Conseillère	Kugluktuk	1 <sup>er</sup> août 2013 – 31 mars 2016 (démission)
Susie Evyagotailak	V.-présidente	Kugluktuk	1 <sup>er</sup> août 2013 – 31 juill. 2015 (1 <sup>er</sup> mandat)
Rosie Kopalie	Conseillère	Iqaluit	11 juill. 2014 – 31 mars 2016 (2 <sup>e</sup> mandat)
Elizabeth Lyall	Conseillère	Taloyoak	20 janv. 2016 – 31 mars 2017 (1 <sup>er</sup> mandat)
Elisapee Sheutiapiik	Présidente	Iqaluit	20 janv. 2016 – 31 mars 2018 (1 <sup>er</sup> mandat)

Jean Simailak  
Verna Strickland

Conseillère  
V.-présidente Baker Lake  
Rankin Inlet

1<sup>er</sup> août 2013 – 1<sup>er</sup> juill. 2016 (2<sup>e</sup> mandat)  
20 janv. 2016 – 31 mars 2018 (1<sup>er</sup> mandat)

## Personnel du conseil

Beth Beattie, directrice générale (de janvier 2013 à aujourd'hui)

## Message de la présidente

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2015-2016 du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut. Au cours de la dernière année, nous avons tenu des rencontres, diffusé des annonces pour recruter de nouveaux membres au Conseil, lancé notre nouveau site Web et accru notre présence sur les médias sociaux Facebook et Twitter. Le Conseil a mené à bien les projets, événements et activités prévus dans l'entente de contribution signée avec le gouvernement du Nunavut pour l'année fiscale prenant fin le 31 mars 2016.

Nous avons continué à militer activement dans des dossiers qui touchent particulièrement les femmes et leur famille, comme la crise du logement, la pénurie de garderies, le coût élevé de la vie, l'inaccessibilité de l'emploi et l'inquiétude grandissante à l'égard des effets aggravants qu'ont ces conditions sur les incidences de violence domestique. Nous considérons qu'il est prioritaire de promouvoir le leadership et l'éducation des jeunes femmes pour qu'elles aient accès à un plus grand nombre de possibilités et d'occasions de s'autonomiser et de se réaliser.

Nous sommes une petite organisation. Nous avons tout à fait conscience que pour que notre voix soit plus forte, nous devons travailler en collaboration avec d'autres organisations qui, comme nous, se dévouent à mettre fin à la pauvreté et à l'itinérance, et misent sur un meilleur accès à l'éducation, aux soins de santé et au leadership pour les femmes. Nous avons toutes et tous un rôle à jouer dans l'atteinte de l'égalité au Nunavut.

Nous devons reconnaître et soutenir les forces du Nunavut – notamment ses citoyens qui s'expriment et participent à bâtir de meilleures communautés pour tout le monde. Ces bénévoles dirigent nos cuisines populaires, banques alimentaires, lignes d'aide et autres organisations sans but lucratif qui contribuent à amener des changements positifs dans les vies des gens.

Nous allons continuer à nous réseauter avec d'autres organisations, à travailler ensemble, à consulter les individus, à rencontrer les groupes préoccupés et à promouvoir et mettre en valeur les forces des Nunavummiuts. Nous savons que pour rejoindre toutes les communautés, nous devons être assidument disponibles. Nous espérons que notre collaboration continue avec d'autres organisations, notre site Web remanié et nos activités sur les médias sociaux continueront de créer des ponts et de nous faire avancer vers l'égalité.

Du point de vue de la collaboration, cette année fut encore une fois positive et productive. Nous remercions nos partenaires et reconnaissons l'importance des partenariats. Au nom de Qullit, nous aimerions exprimer toute notre gratitude envers la ministre Ell-Kanayuk et son personnel qui travaillent à défendre les droits des femmes du Nunavut.

Soumis respectueusement,

Elisapee Sheutiapik,  
Présidente (20 janvier 2016 – 31 mars 2016)

Charlotte Borg,  
Présidente (1<sup>er</sup> avril 2015 au 19 janvier 2016)

## Activités du conseil

### Rencontre en personne, aout 2015, Iqaluit :

22 aout – 25 aout 2014. Les membres du Conseil ont tenu leur rencontre annuelle en personne à Iqaluit. Ils ont notamment examiné les budgets, les priorités, les événements et les règlements, et ils ont adopté par consensus des positions ayant trait aux politiques, en réponse aux questions posées par la ministre Jeannie Ugyuk, responsable du Statut de la femme. Par l'entremise de son personnel, la ministre a consulté les conseillères de Qullit sur des thèmes comme le deuil dans les cas de suicide, la violence conjugale au Nunavut et la grossesse juvénile (phénomène que les Nations Unies appellent les « mères-enfants »). La rencontre comprenait aussi un souper en compagnie des organisations partenaires qui ont collaboré sur des événements ou des projets au cours de la dernière année.

### Nominations au Conseil

Qullit a lancé un appel en vue de recruter de nouveaux membres dans le Conseil. Trois nouvelles membres ont été nommées par la nouvelle ministre responsable du Conseil du statut de la femme du Nunavut, l'honorable Ell-Kanayuk : Elisapee Sheutiapik, d'Iqaluit; Verna Strickland, de Rankin Inlet et Elizabeth Lyall, de Taloyoak. Pour obtenir de plus amples informations ou pour soumettre votre candidature en vue d'une nomination comme membre, veuillez consulter notre site Web au [www.QNSW.ca](http://www.QNSW.ca).

### Le 6 décembre

Qullit s'est associé avec la Société YWCA Aggvik Society, le festival des arts Alianait et les Services à la famille pour organiser une cérémonie à la mémoire des femmes et jeunes filles décédées à la suite d'actes violents dans le cadre de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes. Une cérémonie se tint à Rankin Inlet et une autre à Iqaluit, à l'Inuksuk School. La cérémonie de commémoration d'Iqaluit débuta par une marche aux chandelles « Journée orange » en réponse à l'appel lancé par les Nations Unies revendiquant la fin de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles partout dans le monde. La marche fut suivie d'un programme qui comprenait l'allumage du qulliq, des discours, le dépôt de roses rouges par les membres de l'auditoire à la mémoire des proches et amies disparues, de la musique et des chants, la remise du prix Jennifer Naglingniq par la CBC ainsi qu'un moment de recueillement à la mémoire des femmes et jeunes filles décédées à la suite d'actes violents.



### Faire entendre nos voix

25 novembre – 10 décembre. Pour cette nouvelle initiative, Qullit s'est associé à CBC North afin de diffuser un appel invitant tous les Nunavummiuts à participer à « Faire entendre nos voix » (*Raising our voices*), 16 jours d'actions au Nunavut visant à mettre fin à la violence. Ce programme de la CBC incluait des poèmes, des chansons, des histoires et des réflexions écrites et présentées par des Nunavimmiut qui unissent leurs forces pour sensibiliser la population et agir contre la violence. Ces soumissions ont été présentées par les participants sur CBC Qullit, avec l'animateur Kevin Kablutsiak.

## 8 mars, Journée internationale de la femme

Pour célébrer le 8 mars, Journée internationale de la femme, Qulliit a tenu son 3<sup>e</sup> concours de photos panterritorial, intitulé *Celebrating Women and Community* (hommage à la femme et à la communauté). Des photos numériques provenant des quatre coins du Nunavut ont été soumises et exposées au Nunatta Sunakkutaangit Museum du 8 au 27 mars 2016. Les gagnantes du concours furent Megan Porter, de Gjoa Haven, qui a remporté le premier prix pour sa photo *Passing on Knowledge* (transmettre le savoir); Daisy Panika, de Rankin Inlet, qui est arrivée en seconde position pour sa photo *Somebody's Daughter Camp 2014* (le camp de la fille de quelqu'un, 2014); et Rhoda Leduc, de Cape Dorset, qui a obtenu la troisième position pour sa photo *Future Teachers of Cape Dorset Learning Together* (les futurs enseignants de Cape Dorset apprenant ensemble).



Premier prix : Megan Porter, Gjoa Haven



Deuxième prix : Daisy Panika, Rankin Inlet



Troisième prix : Rhoda Leduc, Cape Dorset

## Prix de la femme sage et de la jeune fille remarquable

Ces prix visent à honorer des femmes qui sont de véritables modèles au sein de leur collectivité et qui sont reconnues pour leur travail exceptionnel en matière de bénévolat, de défense des droits, de soutien, d'éducation, de counseling ou de soins apportés à autrui. Le prix de la femme sage, qui existe depuis 2007, fut remis en 2016 à Hannah Benoit de Rankin Inlet. Les prix des jeunes filles remarquables, attribués depuis 2012, ont été présentés en 2016 à Maatali Okalik d'Iqaluit et Sarah Jancke de Cambridge Bay. La récipiendaire du prix de la femme sage reçut une plaque et un *qulliq*, tandis que les récipiendaires des prix des jeunes filles remarquables reçurent chacune une plaque.

## Bourses Qulliit du leadership

Chaque année depuis 2013, Qulliit attribue six bourses Qulliit du leadership à des jeunes filles du Nunavut âgées de 14 à 17 ans, pour qu'elles puissent participer à Rencontres du Canada, à Ottawa, afin de parfaire leurs compétences en leadership. Ce programme d'une semaine vise à développer les qualités de leadership des participants dans leur domaine d'intérêt, comme les sciences et la technologie, la condition physique et les sports, les arts et la culture, le droit, la santé et la médecine, l'écologie et l'environnement, et d'autres encore.

## Plan de la Coalition pour la prévention de la violence

Lorsque la phase 1 fut complétée, le plan d'action préliminaire élaboré par la Coalition, représentant les activités de chacun de ses membres, a été présenté au ministère des Services à la famille. Puisqu'il ne s'agissait pas d'un plan d'action pour les Services à la famille, mais d'un plan d'action de la Coalition, le ministère choisit de mettre un terme à son soutien au travail de la Coalition.

## Femmes et filles autochtones disparues ou assassinées

Susie Evyagotailak et Mavis Elias-Adjun ont participé à la 2<sup>e</sup> Table ronde nationale se déroulant à Winnipeg en février 2016, où des familles et leaders autochtones, des premiers ministres ainsi que des ministres provinciaux, territoriaux et fédéraux se sont rencontrés pendant deux jours pour poursuivre leur travail visant l'amélioration du sort des femmes et filles autochtones.

La GRC a recensé dans les bases de données de la police 1 181 femmes et filles autochtones disparues ou assassinées entre 1980 et 2012.

Cette table ronde nationale offrait la possibilité pour les membres des familles de partager leurs histoires avec les leaders politiques, et de partager leurs points de vue sur ce qui devrait être fait à propos de ce problème grave. La table ronde incluait aussi une journée de discussion entre leaders politiques dans le but d'améliorer la coordination et la collaboration entre eux et entre les divers secteurs sur les questions reliées aux femmes et filles autochtones disparues ou assassinées.

## Coalition des conseils du statut de la femme et des groupes-conseils

Les conseils et groupes-conseils du statut de la femme de partout au Canada se sont rencontrés à Halifax cette année pour discuter des défis et des possibilités existant pour les femmes au Canada. Il a été question de violence, du manque d'accès aux services d'avortement, des femmes en politique, d'égalité des chances pour les immigrantes, de commerce du sexe, de trafic humain, de sécurité économique, d'égalité salariale et d'accès aux services de garde et de santé. Ces réunions annuelles sont une occasion de faire davantage de sensibilisation et d'examiner les manières de traiter ces questions à travers le Canada.

## Site Web et médias sociaux

Le nouveau site de Qulliit a été lancé en février 2016. Il offre de l'information à toutes les femmes concernant les prix, les activités et les événements du Conseil, et les possibilités d'y participer. Ce site Web continuera d'évoluer et d'offrir des liens vers des informations à jour sur des thèmes comme la culture, les affaires, le leadership, la santé, l'éducation, la prévention de la violence, la justice, la politique, etc. Le Conseil diffuse aussi de l'information par l'entremise de sa page Facebook et de son compte Twitter.

## Collaboration et partenariats

Qulliit collabore avec plusieurs organismes dans le but d'accroître l'égalité des femmes et des filles du Nunavut dans les domaines social, économique, juridique, culturel, de la santé et de l'éducation :

### Forum économique du Nunavut

As a member of this forum, QNSWC is working to find more ways to provide women with opportunities for business development and to eliminate the barriers to women in business. Once complete, a link to the new Nunavut Economic Strategy will be available on our website.

En tant que membre de ce forum, QNSWC œuvre à offrir aux femmes des occasions de se lancer en affaires, et à éliminer les entraves auxquelles elles font face dans le monde des affaires. Un lien vers la stratégie de développement économique renouvelée du Nunavut sera publié sur notre site Web lorsque son élaboration sera terminée.

### **Barreau du Nunavut**

Nous travaillons ensemble afin de mettre sur pied un service de soutien pour les femmes qui ont besoin d'informations concernant les lois et les questions légales. Nous nous sommes associés avec la deuxième édition de l'évènement « Access to Justice » (accès à la justice), qui s'est tenu à Iqaluit, pour faire de la sensibilisation et répondre à des questions concernant le système de justice. De plus, le Barreau du Nunavut offre des services téléphoniques d'information juridique gratuits pour tout le Nunavut, aux numéros sans frais 1-888-990-4665 (inuktitut) et 1-844-979-2330 (anglais).

### **Autres activités**

#### **Pauktuutit :**

*Nous avons participé à la réunion du groupe de discussion sur le VIH en octobre et à la rencontre Women in Business (femmes en affaires) en décembre.*

#### **Conférence sur le leadership au secondaire :**

*Nous avons offert des bourses à des jeunes filles participant à des conférences sur le leadership en Alberta et en Nouvelle-Écosse.*

**YWCA :** *Nous avons pris part à la soirée de collecte de fonds annuelle.*

**Stagiaires parlementaires :** *Les stagiaires se sont rencontrés au bureau de Qullit durant leur visite annuelle au Nunavut, avant de partir travailler aux quatre coins du monde. Ils se sont montrés intéressés à en savoir plus sur les problèmes auxquels font face les femmes au Nunavut.*

**Marche de l'espoir :** *Soutien financier offert aux Nunavummiuts qui marchent en vue de collecter des fonds pour la recherche d'un remède contre le cancer.*

**Société Makinnasuaqtiit pour Nunavummiuts ayant un handicap :** *Qullit participe aux activités organisées par la Société pour les personnes vivant avec un handicap.*

**Musique et théâtre :** *Soutien financier offert à des jeunes femmes de Pangnirtung et d'Iqaluit pour qu'elles participent à des activités d'écriture et de jeu dramatique, et apprennent la musique et le théâtre, de manière à acquérir de l'estime de soi et un sentiment d'autonomie.*

De plus, nous recevons de nombreuses invitations à collaborer avec des organisations qui souhaitent rejoindre les femmes dans des domaines comme les affaires, l'environnement, la politique, les garderies, la santé, le leadership, l'éducation, etc. Nous sommes une petite organisation, mais nous voulons continuer à faire de notre mieux pour offrir aux femmes et aux filles du Nunavut de l'information et des occasions de renforcer leur engagement.

**CONSEIL QULLIIT  
DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT  
ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2016**

**CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT**  
**TABLE DES MATIÈRES**  
31 MARS 2016

	<b><u>Page</u></b>
<b>RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS</b>	1-2
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
État de la situation financière	3
État des résultats de fonctionnement et de l'excédent accumulé	4
État de l'évolution des actifs financiers nets	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7-8



## **Opinion**

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous les aspects importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut au 31 mars 2016, ainsi que de son rendement financier et de ses flux de trésorerie pour l'exercice prenant fin à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## **Rapport sur les autres obligations juridiques et réglementaires**

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques du Nunavut, nous déclarons qu'à notre avis, les normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Nous déclarons également, conformément à la Loi, qu'à notre avis, le Conseil a correctement tenu les livres de comptes, que les états financiers concordent avec ceux-ci et que les transactions portées à notre connaissance dans le cadre de notre vérification étaient conformes, dans tous les aspects importants, aux pouvoirs conférés par la loi au Conseil.



Iqaluit (Nunavut)  
4 août 2016

COMPTABLES AGRÉÉS

**CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
 AU 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	47 436 \$	54 426 \$
Débiteurs	<u>5 867</u>	<u>30 251</u>
	<u>53 303</u>	<u>84 677</u>
<b>Passifs financiers</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 3)	<u>21 909</u>	<u>23 928</u>
	<u>21 909</u>	<u>23 928</u>
<b>Actifs financiers nets</b>	<u>31 394</u>	<u>60 749</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	<u>3 954</u>	<u>3 983</u>
	<u>3 954</u>	<u>3 983</u>
<b>Excédent accumulé</b>	<u>35 348 \$</u>	<u>64 732 \$</u>

**Approuvé au nom du Conseil par :**

\_\_\_\_\_ Membre

\_\_\_\_\_ Membre

**CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Revenus</b>		
Gouvernement du Nunavut – Ministère des Services à la famille		
Financement de base	250 000 \$	250 000 \$
Plan d'action sur la prévention de la violence familiale	-	119 000
Activités de financement, dons et autres revenus	<u>694</u>	<u>10 897</u>
	<u>250 694</u>	<u>379 897</u>
<b>Charges</b>		
Honoraires	8 900	5 875
Congrès et colloques	4 711	2 283
Intérêts et frais bancaires	456	291
Divers	10 173	-
Bureau et administration	11 520	9 264
Équipement de bureau	3 320	804
Honoraires professionnels	19 400	18 224
Fournitures et matériel des programmes	9 710	16 571
Loyer	24 000	21 944
Salaires et traitements	137 162	135 413
Contrats de sous-traitance	10 322	90 708
Télécommunications	11 557	12 044
Services de traduction et location d'équipement	5 212	4 105
Déplacements	<u>23 635</u>	<u>34 029</u>
	<u>280 078</u>	<u>351 555</u>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges</b>	(29 384)	28 342
<b>Excédent accumulé, ouverture</b>	<u>64 732</u>	<u>36 390</u>
<b>Excédent accumulé, clôture</b>	<u>35 348 \$</u>	<u>64 732 \$</u>

**CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges</b>	(29 384) \$	28 342 \$
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	29	(1 737)
<b>Augmentation (diminution) des actifs financiers nets</b>	(29 355)	26 605
<b>Actifs financiers nets, ouverture</b>	60 749	34 144
<b>Actifs financiers nets, clôture</b>	31 394 \$	60 749 \$

**CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
 POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2016

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	(29 384) \$	28 342 \$
Encaisse fournie par (et utilisée pour) la variation du fonds de roulement hors trésorerie :		
Débiteurs	24 384	(7 685)
Charges payées d'avance	29	(1 737)
Créditeurs et charges à payer	<u>(2 019)</u>	<u>9 722</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	(6 990)	28 642
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, ouverture</b>	<u>54 426</u>	<u>25 784</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, clôture</b>	<u><u>47 436 \$</u></u>	<u><u>54 426 \$</u></u>

**CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2016**

**1. NATURE DE L'ORGANISATION**

Le Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut a été constitué le 1<sup>er</sup> avril 1999 en vertu de la Loi sur le Conseil Qullit sur la condition féminine du Nunavut, modifiée le 22 mars 2005. Le Conseil a commencé ses activités le 1<sup>er</sup> avril 2001 à titre d'*organisme public mentionné à l'annexe A* de la Loi sur la gestion des finances publiques. Le Conseil est tenu de se conformer à la Loi sur la gestion des finances publiques et au *Guide de l'administration financière* du gouvernement du Nunavut. Il a pour rôle de favoriser la participation égale des femmes à la vie sociale et de promouvoir à cette fin l'évolution nécessaire des structures sociales, juridiques et économiques.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les conventions comptables suivies par le Conseil sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. Voici un résumé des principales conventions comptables :

**a) Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation d'états financiers conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et des passifs déclarés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les revenus et les charges déclarés au cours de l'exercice. Parmi les éléments importants pouvant faire l'objet de ces estimations et hypothèses figure l'évaluation des débiteurs. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**b) Instruments financiers**

Le Conseil commence par mesurer ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur. Ensuite, il les mesure au cout amorti, sauf pour les produits dérivés et les titres de participation cotés sur un marché actif, qui se mesurent à leur juste valeur.

Les actifs financiers évalués au cout amorti comprennent la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les débiteurs. Les charges financières évaluées de la même façon comprennent les créditeurs et les charges à payer.

La direction estime que le Conseil n'est pas exposé à des risques importants liés aux taux d'intérêt, aux devises ou au crédit découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

**c) Comptabilisation des revenus**

Le Conseil utilise la méthode du report pour comptabiliser les revenus. Les contributions assujetties à des restrictions sont comptabilisées comme des revenus à l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les contributions non assujetties à des restrictions sont comptabilisées en tant que revenus lorsqu'elles ont été reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir, si l'on peut faire une estimation raisonnable du montant et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

**CONSEIL QULLIIT DE LA CONDITION FÉMININE DU NUNAVUT**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2016**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**d) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires après déduction des chèques en circulation et les placements à court terme très liquides pouvant être facilement convertis en argent comptant. Les placements à court terme sont enregistrés à la moindre valeur entre le coût et la valeur du marché.

**e) Mobilier et équipement**

Les dépenses en mobilier et en équipement secondaires – ordinateurs, matériel et mobilier de bureau – sont imputées à l'exercice où elles sont engagées

**f) Contributions en matériel et en services**

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures à la prestation des services du Conseil. Comme il est difficile d'en déterminer la juste valeur, le matériel et les services qui ont été fournis ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**3. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER**

Les créiteurs et les charges à payer comprennent un solde de 0 \$ (3 593 \$ en 2015) de fonds gouvernementaux à payer.

**4. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Le Conseil est principalement financé par le gouvernement du Nunavut, sans l'appui duquel il ne pourrait probablement pas poursuivre ses activités.

**5. ENGAGEMENTS**

Le Conseil a signé un bail de location de ses locaux au coût de 2 100 \$ par mois en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017.

Un avenant ajouté au bail en aout 2015 donne au locataire l'option de renouveler son bail pour trois périodes consécutives de cinq ans. Le loyer annuel fait l'objet de négociation à chaque renouvellement, et pour chaque période, le loyer doit correspondre à la valeur locative courante sur le marché d'un local semblable.